

Le Président de la République félicite son homologue gambien

Lire page 4

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 7719 DU MARDI 18 FEVRIER 2020

PRIX : 20 N-UM

Démarrage à Atar de l'exercice militaire Flintlock 2020

Lire page 5

Le Président sénégalais en visite officielle en Mauritanie



Son Excellence M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est arrivé, hier lundi après-midi à Nouakchott, pour une visite officielle de deux jours. A son arrivée à l'aéroport international de Nouakchott Oumtounsi, il a été accueilli par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, entouré du Premier mi-

nistre M. Ismail Bedde Cheikh Sidiya et de plusieurs hautes personnalités de l'Etat. Les deux présidents ont eu, ensuite, un tête-à-tête au salon d'honneur de l'aéroport international de Nouakchott Oumtounsi. Au cours de sa visite en Mauritanie, le Président sénégalais est accompagné d'une importante délégation.

Lire pages 3-4

Editorial

La Mauritanie accueille le Président Macky Sall. Il est le premier Président étranger à fouler le sol de notre pays depuis l'accession effective du Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani au pouvoir. Normal qu'il soit le premier parmi nous.

Pour partager avec nous ces moments de grands espoirs marqués par les retrouvailles nationales autour d'un projet décliné dans un programme ayant pour titre : «Mes Engagements». Programme dont la mise en œuvre a déjà des résultats probants en matière d'apaisement dans les rapports politiques, de solidarité sociale fortement exprimée par la prise de mesures populaires parce qu'affectant positivement les conditions de vie de la population, de gouvernance neuve pour ce qu'elle apporte de sens de la mesure et de l'humilité, de gouvernance nouvelle pour ce qu'elle instaure de rigueur et d'efficacité.

Oui. Le frère est présent aussi quand il fait beau, pas seulement quand le temps est maussade. Pour cela, la présence parmi nous du Président Macky Sall revêt un cachet particulier et envoie des messages ineffables.

Le message de l'Histoire parce que cette visite vient nous rappeler que les relations entre les deux pays sont enracinées dans le plus profond des sols africains. Les liens du sang, de l'Histoire partagée, ont créé une relation fusionnelle entre deux peuples qui ont eu le génie de cultiver cette osmose tout en gardant l'originalité qui fait qu'ils sont aujourd'hui deux pays indépendants, cheminant chacun à son rythme et se reconnaissant l'un l'autre le mérite d'avoir réussi à transcender les dérèglements du monde, en ne comptant que sur ses propres forces et sur une solidarité infaillible du frère d'à-côté. Le message des intérêts communs et de l'intelligence de la nécessité de préserver ces intérêts. Très vite, les deux pays ont vu que rien ne doit les séparer. Il en est sorti le concept de gestion partagée d'un fleuve qui, au lieu d'être une frontière naturelle entre deux espaces, est devenu un lieu de convergence pour eux. L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est le fruit d'une vision qui trouve sa source dans les ancrages historiques tout en se projetant dans un futur possible. C'est sans doute cette conscience de destins partagés qui a poussé récemment les deux Etats à se mettre ensemble pour exploiter les grandes richesses gazières découvertes dans le bassin sénégal-mauritanien, face aux côtes atlantiques. En mutualisant leurs arguments, les négociateurs des deux pays ont pu tirer le maximum de cette manne. Cette conscience est celle qui permet aux pêcheurs de Guet-Ndar d'accéder à cette richesse nationale qu'est le poisson, aux éleveurs mauritaniens de profiter des riches pâturages en territoire sénégalais, au moindre coût.

En cela, le message est surtout pour l'avenir. Le passé étant ce qu'il a été, le présent ce qu'il est, l'avenir sera certainement plus riche, plus prospère, plus heureux pour les deux peuples. Les Présidents Macky Sall et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ont la baraka pour être ceux par qui arrive la revivification des liens entre les deux pays. Que vive l'amitié entre le Sénégal et la Mauritanie

AMI

Le Président de la République reçoit le secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications



Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu, hier après-midi au palais présidentiel de Nouakchott, M. Houlin Zhao, secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications, en visite dans notre pays.

Au terme de la réunion, le responsable de l'ITU a déclaré que les entretiens ont porté sur « les domaines d'action de l'Union et les

moyens d'accélération du rythme de sa mise en œuvre de ses actions en faveur du développement économique international et dans les pays de la région, d'autant que la coopération entre l'Union et la Mauritanie a connu une amélioration remarquable au cours des dernières années, dans la mesure où beaucoup a été accompli au niveau des échanges d'expériences et d'expertises », a-t-il affirmé.

Lire page 4

Le billet du Mardi

**Mohamed Malainine
Ould Abdel Vettah**



Une habitude pernicieuse s'est introduite chez nous aujourd'hui. Bien installée, elle commence à bousculer des valeurs bien établies de notre société au grand dam des puritains impuissants. Cette habitude, c'est le mensonge qui fait des émules et adeptes et ce, malgré les sermons des religieux. Le mensonge est un mal dangereux qui peut transformer la société en un véritable enfer. Un mal qui vide l'amitié de tout sens. Un mal qui blesse, écrase, anéantit. Ce mal est tout simplement nuisible d'autant plus que l'adage dit que : « menteur n'est jamais écouté même quand il dit la vérité ».

Certaines personnes mal intentionnées et faibles d'esprit en font leur gagne-pain sans en mesurer les conséquences. Souvent, elles arrivent à leurs fins dans la mesure où elles se font passer pour des personnalités importantes (faux et usage de faux), dit-on dans le jargon judiciaire. Souvent, elles parviennent à tromper la vigilance de leurs victimes innocentes qu'elles entraînent dans des pièges fallacieux étayés par des arguments troublants. C'est pourquoi ces

personnes, qui nous côtoient au quotidien, mènent généralement une vie instable, tumultueuse. En croyant réaliser leurs rêves ou leur idéal, elles finissent souvent dans la grande frustration, la désolation, la déception, l'échec total. Alors, on en déduit que tout ce qu'elles ont réalisé par le mensonge n'est qu'une action éphémère et illusoire. En ce sens, un adage populaire dit « un seul mensonge peut remplir une cuve, mais deux n'y mettent rien ».

A ce titre, nous avons la grande conviction que le fait de s'appuyer sur toute assertion contraire à la réalité ne mène qu'au gouffre quelle que soit la durée de la chose réalisée de manière suspecte, floue ou indécise tel un château de cartes. On ne doit alors jamais nous aventurer sur ce terrain glissant qui pollue la société, la détourne de ses objectifs majeurs et la pousse dans le précipice. La solution de nos problèmes ne doit en aucun cas, être fondée sur le mensonge.

Seul le Saint Coran, notre unique et ultime refuge peut, nous prescrire la meilleure conduite à tenir tous les jours et toute la

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkha 1	4525 38 21
Commissariat Sebkha 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE
MAURITANIE NNE D'INFORMATION:
Mohamed Fall Oumeir Beye**

- **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :**
Maarouf Ould Oudaa
- **RÉDACTEUR EN CHEF :**
Sidi Moustapha Ould Bellali
- **SECRETARE DE REDACTION :**
Abderrahmane Ould Cheikh
- **CHEF DIVISION MAQUETTE :**
Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

AMI



FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami@yahoo.fr

Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40

Le Président sénégalais en visite officielle en Mauritanie



Son Excellence M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal est arrivé hier lundi après-midi à Nouakchott pour une visite officielle de deux jours.

A son arrivée à l'aéroport international de Nouakchott Oumtounsi, il a été accueilli par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, entouré du Premier ministre M. Ismail Bedde Cheikh Sidiya, le ministre secrétaire général de la Présidence de la République, la ministre conseillère à la Présidence de la République, le directeur de Cabinet du Président de la République, les chefs d'état-major des Forces armées et de Sécurité, le chef d'état-major particulier du Président de la République, le wali de Nouakchott-Ouest et de l'adjointe à la présidente du Conseil régional de Nouakchott.

Après avoir écouté les hymnes nationaux de la Mauritanie et du Sénégal, et passé en revue des détachements militaires venus présenter les honneurs, le Président sénégalais a salué les membres du gouvernement mauritanien et les hautes personnalités présentes à l'accueil, le corps diplomatique et les représentants des organisations internationales accrédités en Mauritanie, et la délégation mauritanienne d'accompagnement. Les deux présidents ont eu, ensuite, un tête-à-tête au salon d'honneur de l'aéroport international de Nouakchott Oumtounsi.

Au cours de sa visite en Mauritanie, le Président sénégalais est accompagné d'une importante délégation comprenant notamment MM et Mmes : -Amadou Ba, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,

- Mouhamadou Makhtar Cissé, ministre du Pétrole et des Energies,
- Alioune Ndoye, ministre des Pêches et de l'Economie maritime,
- Samba Ndiobène Ka, ministre de l'Elevage et

- Alioune Aïdara Niang, gouverneur de Saint-Louis,
- Seydou Guèye, ministre conseiller chargé de la Communication,
- Oumar Demba Ba, ministre conseiller diploma-

- Ousmane Ndour, ambassadeur du Sénégal en Mauritanie.

La délégation mauritanienne d'accompagnement est composée de MM. Et Mmes :

- Dr Coumba Ba, ministre conseillère à la Présidence de la République,
- Ismail Ould Cheikh Ahmed, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur,
- Mohamed Abdel Vettah, ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines,
- Nany Ould Chrougha, ministre des Pêches et de l'Economie maritime,
- Dy Ould Zein, ministre du Développement rural,
- Dr Sidi Ould Salem, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication,
- Naha Mint Mouknass, ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement,
- Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine, directeur de Cabinet du Président de la République,
- Moulaye Ould Moulaye Brahim, wali du Trarza,
- Ahmed Bab dit Hmeida, conseiller à la Présidence de la République,
- Abdel Vettah Ould Mohamed Lemana, conseiller à la Présidence de la République,
- Dr Izidbih Mohamed Mahmoud, conseiller diplomatique à la Présidence de la République,
- Ahmed Boubacar Bahine, chargé de mission à la Présidence de la République,
- Salka Mint Bilal Yamar, chargée de mission à la Présidence de la République,
- Mohamed Lemine Ould Eby Ould Cheikh El Hadrami, chargé de mission à la Présidence de la République,
- Oumar Guèye, chargé de mission à la Présidence de la République,
- Harouna Traoré, chargé de mission à la Présidence de la République,
- Sidi Baba Ould Lehah, député à l'Assemblée nationale,
- Mohamed El Hanchi Ould El Kettab, directeur des Affaires africaines au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Maurita-



- des Productions animales,
- Sophie Gladima, ministre des Mines et de la Géologie,
- Ndèye Tické Ndiaye Diop, ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications,

- tique du Président de la République,
- Farba Ngom, député à l'Assemblée Nationale,
- Jean Antoine Diouf, ambassadeur directeur Afrique et Union Africaine au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,

La Présidence de la République offre un dîner en l'honneur du président sénégalais

La Présidence de la République a organisé, lundi soir, au palais présidentiel, un dîner de gala, en l'honneur du président de la République du Sénégal, M. Macky Sall, hôte du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

La cérémonie a été marquée par des séquences musicales reflétant la diversité culturelle de la Mauritanie et ses liens solides avec la République sœur du Sénégal.

Le dîner s'est déroulé en présence du Premier ministre, M. Ismail Bedde Cheikh Sidiya, du président du Conseil Constitutionnel, du ministre secrétaire général de la Présidence de la République, de la ministre conseillère à la Présidence de la République, des membres de délégation mauritanienne d'accompagnement, de la délégation sénégalaise d'accompagnement, des membres du gouvernement et du corps diplomatique ainsi qu'un certain nombre d'invités.



Mauritanie-Sénégal : Histoire commune et coopération avantageuse



La Mauritanie et le Sénégal sont unis par des relations de coopération ancestrales et des rapports sociaux et géographiques fondés sur la fraternité, l'histoire, le destin commun et le bon voisinage. De même, les deux pays sont liés par un certain nombre de conventions, avec au premier rang, la récente signature des documents d'un nouveau protocole d'application de l'accord de pêche qui les unissait depuis 2001.

Le protocole stipule que la Mauritanie accorde, à la partie sénégalaise, 400 licences de pêche et aux pêcheurs sénégalais l'autorisation de capturer 50 mille tonnes de poisson de surface destinées à la consommation locale, à condition que les pêcheurs sénégalais opérant dans les eaux mauritaniennes débarquent leur cargaison dans les ports mauritaniens pour soutenir la disponibilité des produits de pêche sur les mar-

chés mauritaniens. Les clauses de l'accord de pêche englobent le domaine de formation, surtout pour la pêche superficielle et continentale, l'aquaculture, la coopération entre les institutions de recherche scientifique dans le domaine des pêches, du contrôle maritime et entre les organisations professionnelles et les hommes d'affaires intervenant dans le domaine, en plus de l'identification d'un certain nombre de procédures pour le suivi et l'application du quota de pêche accordé à la partie sénégalaise dans le cadre du protocole d'entente convenu par les deux pays. La grande commission mixte mauritano-sénégalaise de coopération, qui se tient régulièrement, sous la présidence conjointe des deux Premiers ministres témoigne de la volonté des deux pays d'élargir et de développer leur coopération.

Dans le domaine de l'enseignement

supérieur et de la recherche scientifique, plusieurs protocoles d'accord ont été signés, notamment en matière d'échanges dans les domaines de la culture, de l'énergie, des hydrocarbures bruts, de la coopération dans le domaine des carburants raffinés, dans le domaine agricole, dans les domaines des mines, de l'industrie traditionnelle, de la santé et dans celui de l'évaluation et de la promotion de la qualité.

Les dirigeants des deux pays accordent un intérêt particulier aux projets de production du gaz à partir du gisement « Panda » et du pont de Rosso qui permettra une liaison stratégique au bénéfice des économies des deux pays et de celles des pays de la sous-région. Les deux pays estiment que les conditions d'un partenariat porteur et réussi existent actuellement avec au premier rang la volonté politique, ce qui permettra d'intensifier la coopération fraternelle, de redoubler les efforts et d'entamer la phase de matérialisation des décisions convenues.

La Mauritanie a signé, récemment avec le gouvernement sénégalais, un protocole d'accord de coopération dans le domaine du tourisme. Il a pour objectif d'accompagner les efforts de développement par la formation des jeunes mauritaniens pour des professions touristiques.

Le projet Grand Tortue "Ahmeyim" constitue un bel exemple de partenariat et de coopération. Un accord de partage de ce gisement a été signé récemment par les deux

Biographie du Président sénégalais



Macky Sall: Président de la République du Sénégal, Président du Comité d'Orientement des chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD (Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique)

Président de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal)

Né le 11 décembre 1961 à Fatick, dont il fut maire de 2009 à 2012, Premier Ministre de 2004 à 2007, Macky Sall occupe les fonctions de Président de l'Assemblée nationale sénégalaise de 2007 à 2008.

Élu quatrième Président de la République du Sénégal, il prend ses fonctions le 2 avril 2012. Marié à Marème Faye, le Président Macky Sall est père de deux garçons et d'une fille.

Fin des années 1980 : membre du Parti Démocratique Sénégalais (PDS)

Décembre 2000 à juillet 2001 : Directeur général de la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN) après plusieurs années au poste de chef de la division Banque de données et conseiller spécial auprès du Président de la République, chargé de l'Énergie et des Mines

Mai 2001 à novembre 2002 : Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique

Novembre 2002 à août 2003 : Ministre d'État, Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique dans le Gouvernement dirigé par Mame Madior Boye

Août 2003 à avril 2004 : Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, porte-parole du Gouvernement d'Idrissa Seck

Premier Ministre du 21 avril 2004 au 19 juin 2007.

Président de l'Assemblée nationale

Avec 143 voix sur 146, Macky Sall est élu le 20 juin 2007 à la prési-

dence de l'Assemblée nationale. Le 9 novembre 2008, Macky Sall quitte le PDS et abandonne tous les postes qu'il occupe grâce au parti.

Le 1er décembre 2008, il crée, avec une trentaine de cadres du PDS, Alliance Pour la République.

Candidat de la coalition « Macky 2012 », avec pour slogan « La voie du véritable développement », il mène campagne à travers le pays sans couper avec le mouvement d'opposition du 23-Juin (M23). Il arrive en deuxième position du premier tour, avec 26,58 % des voix contre 34,81 % au président sortant.

Dans l'entre-deux-tours, il réunit tous les candidats battus dans la coalition Benno Bokk Yakkar (« Unis pour le même espoir » en wolof) et emporte le second tour le 25 mars avec 65,80 % des voix contre 34,20 %.

Quatrième Président de la République du Sénégal, il prête serment le 2 avril 2012.

Le 24 février 2019, le Président Macky Sall est réélu au premier tour avec 58,26% des voix pour un second mandat de cinq ans (2019-2024).

Décorations et autres distinctions : Grand-croix de l'Ordre national du Lion

Grand officier de la Légion d'honneur française

Grand officier de l'Ordre de la Pléiade de la Francophonie

Grande Croix de l'Ordre de l'Etat de Palestine

Dr Honoris Causa Université d'Abomey Calvy, Bénin

Dr Honoris Causa Université Suisse UMEF Genève, Suisse

Dr Honoris Causa, Université Pukyong de Busan, République de Corée

Dr Honoris Causa Conservatoire des Arts et Métiers, (CNAM) France

Membre honoraire de l'Académie Française des Sciences d'Outre-Mer.

Le Président de la République reçoit le secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications



Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouany, a reçu hier après-midi au palais présidentiel de Nouakchott, M. Houlin Zhao, secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications, en visite dans notre pays. Au terme de la réunion, le responsable international a fait la déclaration suivante à l'Agence Mauritanienne d'Information:

"L'Union Internationale des Télécommunications, qui est une agence des Nations Unies, est chargée de mettre à niveau ce domaine et d'en améliorer les services à l'échelle internationale. Je suis très heureux aujourd'hui de la réception par Son Excellence le Président de la Répu-

blique en vue de lui parler des domaines d'action de l'Union et de l'accélération du rythme de sa mise en œuvre dans le développement économique international et dans les pays de la région, d'autant que la coopération entre l'Union et la Mauritanie a connu une amélioration remarquable au cours des dernières années, dans la mesure où beaucoup a été accompli au niveau des échanges d'expériences et d'expertises.

Je souhaite que cette visite, à l'initiative du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication, contribue à la consolidation de cette coopération, comme au déve-

loppement mutuel, afin de relier les villes, villages et zones rurales de Mauritanie aux services de transport, à la faveur du développement de l'économie numérique dans le pays. À cet égard, je voudrais saluer l'atmosphère de stabilité que connaît la Mauritanie dans le contexte de progrès économiques avérés, permettant ainsi au pays de se développer rapidement".

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Technologies de l'Information et de la Communication, porte-parole du gouvernement, Dr Sidi Ould Salem.

Le Président de la République félicite son homologue gambien

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a adressé le message de félicitations qui suit à Son Excellence Monsieur Adama Barro, Président de la République de Gambie, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. Le message est ainsi libellé:

"Excellence et cher frère, A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République sœur de Gambie, il me plaît de vous exprimer nos sincères félicitations

ainsi que nos meilleurs vœux de progrès et de prospérité pour le peuple gambien frère. Je saisis cette opportunité pour réitérer, à Votre Excellence, notre volonté de continuer d'œuvrer pour le renforcement et le développement des relations de coopération existant entre nos deux pays dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples frères. Veuillez recevoir, Excellence et cher frère, l'expression de ma très haute considération. Votre frère Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani".

ACTUALITE

Le Premier ministre reçoit le secrétaire général de l'ITU



Le Premier ministre, M. Ismail Bedde Cheikh Sidiya, a reçu en audience hier lundi en début d'après-midi à la Primature, M. Houlin Zhao, secrétaire général de l'Union Internationale des Télé-

communications (ITU). Les entretiens ont porté sur les relations entre la Mauritanie et l'ITU et sur les moyens de les développer. L'audience s'est déroulée en présence de MM. Sidi Ould Salem, mi-

nistre de l'Enseignement supérieur et des TICs, porte-parole du gouvernement, Sidi Ould Moulaye Zein, directeur de Cabinet du Premier ministre, et Laghdaf Ould Khayi, chargé de mission à la Primature.

Démarrage à Atar de l'exercice militaire Flintlock 2020



Le ministre de la Défense, M. Hanena Ould Sidi, a supervisé, hier lundi à Atar, le démarrage de l'exercice militaire Flintlock 2020, organisé par le Centre de Planification et des Opérations de l'Etat-major général des Forces armées nationales. Cet exercice, qu'accueille cette année la Mauritanie, favorisera un échange d'expertise militaire et permettra le renforcement des capacités militaires des pays du Sahel, de développer l'interopérabilité de leurs armées et de repenser la lutte contre le terrorisme dans le cadre d'une approche qui intègre harmonieusement les dimensions sécuritaire, de développement et de communication. Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre de la Défense nationale a souhaité la

bienvenue aux forces militaires partenaires et amies participantes à l'exercice Flintlock 2020 en Mauritanie, terre de rencontre, de brassage, de tolérance et de fraternité. Il a, aussi, précisé en ces termes : « Nous sommes là, aujourd'hui, pour contribuer au renforcement des capacités de nos armées, à développer leur esprit d'innovation, leur opérationnalité, leur réactivité et leur interopérabilité pour être à même de faire face à tout ce qui est de nature à menacer la sécurité, la stabilité et le développement dans notre région. Le ministre s'est déclaré réjoui du niveau de coopération avec le commandement des Forces américaines en Afrique, en particulier dans les domaines de la planification et de l'encadrement, permettant ainsi de

renforcer les compétences et d'approfondir l'expérience des officiers de l'Armée nationale.

De son côté, le commandant des Forces américaines en Afrique a remercié tous les participants pour leur appréciable contribution à la réussite de cet important événement qui nécessite la confiance, la conjugaison des efforts, le partage pour bâtir le socle d'une coopération solide permettant aux armées de remplir convenablement leurs missions et de répondre efficacement aux défis en matière d'instauration de la paix et de la stabilité.

L'exercice Flintlock 2020 favorisera un échange d'expertise militaire et d'expériences tout comme il permettra de renforcer les capacités militaires des pays du Sahel et de développer l'interopérabilité de leurs armées pour rendre plus efficace la lutte contre le terrorisme dans la région.

Le démarrage de l'exercice Flintlock 2020 s'est déroulé en présence du général de division Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine, chef des états-majors généraux des Forces armées, du wali de l'Adrar, du président du Conseil régional, de l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique en Mauritanie, de l'adjointe au secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères et du Commandant des Forces spéciales américaines en Afrique.

Le ministre des Affaires islamiques reçoit le directeur du Centre suisse d'Administration des Crises

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Amar Taleb, s'est entretenu, lundi à Nouakchott, avec le directeur du Centre suisse d'Administration des Crises, M. Hans-Peter Lenz. Les entretiens ont porté sur les relations de coopération existant entre la Mauritanie et cette institution. L'entrevue s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, Dr. Hamoudy Cheikhna Ali.



Le ministre des Affaires étrangères reçoit les copies des lettres de créances du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud...



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, a reçu lundi après-midi à Nouakchott, SEM. Peter Goosen, nouvel ambassadeur de la République sœur d'Afrique du Sud accrédité dans notre pays. Lors de la rencontre, le diplomate sud-africain a présenté au ministre des Affaires

étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, les copies de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur en Mauritanie.

La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed El Hanchi Ould El Kettab, ambassadeur, directeur Afrique au ministère.

... de la cheffe de la mission du CICR ...



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, a également reçu hier après-midi à Nouakchott, SE. Mme Daphanee Maret, nouvellement accréditée en sa qualité de cheffe de la mission du Comité International de la Croix Rouge dans

notre pays. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de M. Jar Ould Inalla, ambassadeur, directeur de la Coopération internationale au ministère, a porté sur les relations de coopération entre notre pays et cette organisation internationale.

...et du représentant de l'Unicef



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, a reçu en audience, lundi à Nouakchott, M. Marc Lucet, qui lui a remis les lettres l'accréditant en sa qualité de représentant de l'Unicef en Mauritanie.

Les entretiens ont porté, également, sur les relations de coopération liant la Mauritanie et cet organisme onusien.

La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur Jar Inalla, directeur de la Coopération internationale au département des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur.

ACTUALITE

Le ministre de la Santé insiste sur l'intérêt de la recherche scientifique dans le domaine sanitaire



Le ministre de la santé, Dr. Mohamed Nédhirou Ould Hamed, a visité, lundi, à Nouakchott l'Institut national des Recherches en Santé publique pour s'enquérir des conditions de travail de cette structure et son rôle dans la santé préventive, composante essentielle de la politique nationale sanitaire.

Sur place, le ministre a constaté l'état des équipements et pris connaissance de la capacité de l'établissement à dépister 90% des maladies sans recours à des laboratoires extérieurs, surtout le coronavirus, ce qui place la Mauritanie parmi les dix pays africains en mesure de diagnostiquer ce virus, qui constitue ac-

tuellement un défi mondial. Il a, ensuite, visité les laboratoires en charge de la sécurité des aliments et du dépistage des polluants et celui de la détection précoce des épidémies, surtout la section de vaccination recommandée mondialement contre certaines maladies.

Au terme de la visite, le ministre a tenu une réunion avec le staff de l'établissement dans laquelle il a insisté sur l'importance qu'accorde le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à la santé, à la recherche et à la prévention, qui sont dans des domaines relevant des compétences de l'institut. Il a ajouté que la réforme engagée dans le domaine sanitaire se

poursuivra jusqu'à l'atteinte définitive des résultats visés. S'agissant des ressources humaines, le ministre a précisé que son département, en application des directives du Président de la République, accentue son action sur les ressources humaines et que des discussions sont engagées avec les syndicats. Il a ajouté que les statuts des établissements sanitaires seront revus pour les mettre en adéquation avec les développements en cours.

Le directeur de l'institut, Dr. Mohamed Abdallahi Ould Bellahi, a, pour sa part, fait un exposé sur les capacités techniques et humaines de son établissement ainsi que ses partenariats à l'extérieur.

Ouverture d'un séminaire sur les politiques et programmes du secteur des TICs

Un séminaire sur les politiques et programmes des différents acteurs du secteur des technologies de l'information et des communications, organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des TICs, en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications a débuté ses travaux hier lundi à Nouakchott. Cette rencontre a pour objectif de mieux harmoniser les politiques et programmes des différents intervenants dans le secteur, de renforcer l'accès aux services numériques, de densifier le maillage des installations, de multiplier les connexions, de réduire les coûts et d'améliorer les prestations dans ce domaine.

Dans une allocution à cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication, porte-parole du gouvernement, Dr Sidi Ould Salem, a souligné que la visite de M. Houlin Zhao, secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), en Mauritanie traduit la reconnaissance par l'UIT des efforts et des moyens déployés par le gouvernement mauritanien pour le développement du secteur des TIC ainsi que la volonté de cette organisation de continuer à renforcer son accompagnement de notre pays.

Dr Sidi Ould Salem a indiqué que les plans du gouvernement prévoient la mise en œuvre d'une stratégie vi-



sant à développer les technologies numériques, améliorer l'accès et la qualité des services publics et lancer un programme ambitieux de e-Gouvernement. C'est dans ce contexte, a-t-il ajouté, que le gouvernement a multiplié ses efforts pour faire des Technologies un levier de développement et de croissance. La Mauritanie, qui s'était dotée d'une première station d'atterrissage lui permettant de multiplier ses capacités internet et d'augmenter sa souveraineté numérique, se prépare aujourd'hui, a-t-il dit, à lancer la construction d'une seconde station d'atterrissage avec un nouveau lien par câble sous-marin aux réseaux de télécommunication internationaux. « L'usage de cette connectivité croît très rapidement grâce au développement continu des liaisons par fibre optique et le renforcement de la cou-

verture des étendues vastes de notre pays : ce qui a doublé pratiquement, entre décembre 2018 et décembre 2019, le débit internet moyen par usager avoisine maintenant les 20kbps au lieu de 10 kbps en 2018 (correspondant à une capacité totale de 53,7 Gbps en fin 2018) » a révélé le ministre. Afin d'accélérer les réformes dans ce domaine, une « Stratégie nationale de promotion du haut débit et d'accès universel » à l'horizon 2030 a été adoptée afin de promouvoir le développement du Haut Débit à travers la mise en œuvre du plan d'action opérationnel associé, a-t-il affirmé.

Le ministre a fait observer que l'Union Internationale des Télécommunications a accompagné de façon constante ce programme et a, en particulier, soutenu l'élaboration de la stratégie nationale de cyber-sécurité ainsi que la réalisation de plusieurs séminaires de formation et de sensibilisation.

L'ouverture du séminaire s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications, du président de l'Autorité de Régulation, des directeurs des Opérateurs de Télécommunication et d'acteurs du secteur.

Le ministre de l'Économie reçoit une mission de la BAD



Le ministre de l'Économie et de l'Industrie, M. Abdelaziz Ould Dahi, s'est entretenu lundi à Nouakchott, avec une mission de la Banque Africaine de Développement (BAD) conduite par M. Mohamed Azizi, directeur général pour l'Afrique du nord et comprenant Mme Yacine Diama Fall, directrice générale adjointe pour l'Afrique du nord chargée de la Mauritanie.

Les entretiens ont porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et la BAD ainsi que les moyens permettant de les développer davantage dans le domaine économique. L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Aly Soumaré, secrétaire général du ministère, de M. Mohamed Salem Ould Nany, directeur général des Financements, des Investissements publics et de la Coopération économique au ministère de

l'Économie et de l'Industrie et de M. Emine Mewvigh, représentant de la BAD en Mauritanie.

La BAD est une institution financière multinationale de développement, établie dans le but de contribuer au développement et au progrès social des États africains. Fondée en 1964, la banque dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire), a pour mission de combattre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie sur le continent africain à travers la promotion des investissements à capitaux publics et privés dans des projets et programmes aptes à contribuer au développement économique et social du continent. Elle est un fournisseur financier pour bon nombre de pays africains et d'entreprises privées investissant au sein des pays membres.

Le ministre des Finances s'entretient avec l'ambassadeur d'Égypte



Le ministre des Finances, M. Mohamed Lemine Ould Dhehbi, s'est entretenu, lundi à Nouakchott, avec l'ambassadeur de la République Arabe d'Égypte, SEM. Ahmed Rachad

Selameh. Les entretiens ont porté, également, sur les relations de coopération liant les deux pays frères et les voies et moyens de les renforcer.

Retour du président du MNP

Le Président du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNP), Dr Mohamed Lemine Ould Hales, a regagné Nouakchott, lundi soir en provenance de Genève où il a pris part à plusieurs rencontres notamment avec les responsables du sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies (SPT), l'Association de Prévention de la Torture de Genève (APT) ainsi que le Bureau du Rapporteur Spécial des Nations Unies. Le Président du MNP a expliqué le mandat et les missions du MNP mauritanien et les réalisations accomplies par son institution dans le cadre de son mandat pour la protection des droits des personnes privées de liberté et l'amélioration de leurs conditions de détention

et ce, en toute indépendance et sans entraves de la part des autorités. Au cours de ces rencontres, le Président du Mécanisme a été informé officiellement par le secrétariat du Fonds Spécial du Protocole facultatif à la Convention contre la Torture (OPCAT) que la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme a approuvé, au nom du secrétaire général des Nations Unies, la subvention de certaines activités de sensibilisation et de formation à exécuter par le MNP au cours de l'année 2020. Le Président du MNP a, aussi, tenu des rencontres avec d'autres personnalités importantes actives dans le domaine des droits de l'homme.

ACTUALITE

Concertation sur l'hydraulique et l'assainissement en Assaba



La ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Mme Naha Mint Hamdy Ould Mouknass a présidé hier lundi à Kiffa, le démarrage de la journée nationale de concertation sur les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement en Assaba. L'organisation de la journée dans les capitales des wilayas répond au souci du département d'associer les populations aux politiques liées à leur vie quotidienne. Elle permet également de réunir les autorités administratives, les conseils régionaux, les élus locaux et les acteurs de la société civile avec les services techniques du département pour définir ensemble les priorités aux niveaux régional et local afin d'élaborer des programmes et des projets bien étudiés réali-

sables et assurant des résultats permanents.

Dans le discours qu'elle a prononcé à cette occasion, la ministre a affirmé que partant de son programme électoral "Mes engagements" et de ses promesses visant à développer les infrastructures de base soutenant la croissance, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a souligné la vitalité du secteur de l'hydraulique non pas pour le bien-être de la population, mais aussi pour le développement de l'économie nationale et l'amélioration de sa production et de sa productivité. Elle a ajouté que, dans ce cadre, le Président de la République s'est engagé à mettre en œuvre une politique efficace de gestion durable des ressources hydrau-

liques au service de la population et des unités de production sur l'ensemble du territoire national. La ministre a précisé que l'action du gouvernement du Premier ministre, M. Ismail Bedde Cheikh Sidiya vise, à travers le département de l'hydraulique et de l'assainissement, à réaliser plusieurs grands objectifs dont l'approvisionnement de toutes les communes rurales d'ici à 2025 et la recherche de solutions durables pour les grandes villes situées dans des zones ne disposant pas de nappes phréatiques. La ministre a assuré que la réalisation de cet objectif demande une coopération entre les autorités publiques et les élus pour déterminer les priorités de manière transparente et selon des critères techniques et scientifiques convaincants et solides.

Le maire de la commune de Kiffa, Dr Jemal Ould Ahmed Taleb a, de son côté, souhaité la bienvenue à la ministre avant de saluer les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour approvisionner les localités en eau potable.

Après le discours de la ministre, les directeurs de l'hydraulique et de l'assainissement et de la société nationale de l'eau ont présenté des exposés sur la situation hydraulique en Assaba et ses perspectives d'avenir. Notons que des journées similaires ont été organisées à Dakhlet-Nouadhibou et au Trarza.

Distribution gratuite d'aides alimentaires aux nécessiteux de Ryadh



Le commissaire à la Sécurité alimentaire, Me Hamdi Ould El Mahjoub, a supervisé lundi matin, à Ryadh, dans la wilaya de Nouakchott sud, le lancement de la distribution d'aides alimentaires gratuites au profit de familles pauvres résidant dans la moughataa.

Réalisée en partenariat entre le commissariat à la Sécurité alimentaire, l'administration territoriale, les élus et les organisations de la société civile pour veiller à la transparence,

El Ghazouani, le 29 janvier 2020. Ce programme englobe le plus grand nombre de projets concomitants dans l'histoire du pays, en concrétisation du programme "Mes engagements" et en réponse aux besoins les plus impérieux par rapport aux populations, de manière à améliorer les conditions de vie des citoyens. Me Hamdi Ould El Mahjoub a ajouté que ces distributions entrent dans le cadre d'un programme plus vaste qui englobe l'ensemble des



cette opération de distribution d'une cargaison de 157,5 tonnes de riz et 12,6 tonnes d'huile bénéficie à 3150 familles. Le commissaire à la Sécurité alimentaire a précisé, dans une déclaration à l'AMI que ces distributions gratuites constituent une composante du programme "Priorités n°1", dont le coup d'envoi a été donné par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh

wilayas du pays, dans la mesure où 147.950 familles des segments fragiles de la population, recevront des produits alimentaires divers d'un volume total de 7.988 tonnes de denrées alimentaires, dont des huiles. La distribution s'est déroulée en présence du commissaire adjoint à la Sécurité alimentaire, ainsi que des autorités administratives et sécuritaires de la moughataa.

La ministre des Affaires sociales :

Le Président de la République accorde une place centrale aux personnes vulnérables et aux enfants

La Mauritanie a célébré hier lundi à Nouakchott, à l'instar des autres pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la journée de l'enfant maghrébin sous le thème "ensemble pour protéger nos enfants de la délinquance". La célébration de la journée traduit la volonté politique des gouvernements maghrébins de mettre en place des programmes sociaux communs et de promouvoir une dynamique de développement économique intégrant les cinq pays. Dans le discours qu'elle a prononcé au cours de la cérémonie, la ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, Dr. Néné Oumou Deffa Kane, a affirmé que le programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, accorde une place centrale aux personnes vulnérables et aux enfants en particulier. Elle a ajouté que cette préoccupation concerne principalement les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition et l'accès à l'eau potable. La ministre a souligné que l'action de son département vise à



réaliser des programmes ambitieux pour assurer la protection, le développement, la survie et la participation des enfants à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de protection des enfants tenant compte des priorités de développement et d'enseignement préscolaire de qualité en plus de la perspective de création de centres spécialisés pour la protection et la promotion de leurs droits. Dr. Néné Oumou Deffa Kane a assuré que le gouvernement poursuivra son action, en 2020, avec

plus d'engagement envers l'enfance à travers l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie de protection des enfants, l'élargissement et l'opérationnalisation du système de leur protection et de la couverture préscolaire. Elle a noté que d'autres actions permettant la mise à la disposition des acteurs publics des ressources nécessaires pour la prise en charge des enfants et le renouvellement du parlement des enfants seront entreprises.

La directrice du Centre de Protection et d'Intégration sociale des Enfants, Dr Zeinett Mint Mohamed Lemine, a mis en exergue l'importance de la célébration de cette journée qui s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République " Mes engagements" qui accorde un intérêt particulier aux couches les plus vulnérables particulièrement les enfants.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, du wali de Nouakchott nord, du hakem de Dar Naim et du maire de la commune.

Mauritanie – UE

Préparatifs du 4^e tour des négociations de pêches



La commission mixte mauritano-européenne des pêches a tenu, lundi, à Nouakchott une session extraordinaire consacrée à l'examen des questions qui n'ont pas été tranchées, lors de la dernière réunion de Bruxelles. La présente réunion vise la préparation du 4^e tour des négociations entre la Mauritanie et l'UE sur le renouvellement du protocole de pêche.

Au cours de ce round de négociations, la partie mauritanienne est présidée par M. Sidi Ali Ould Sidi Boubacar, directeur général de l'Exploitation des Ressources halieutiques, tandis que la partie européenne est conduite par Mme Céline Idil, chef d'Unité Négociations et Accords de Partenariats pour la Pêche.



Education :

Des enseignants appellent à un « plan d'urgence » au Brakna

Classes délabrées, ou carrément abandonnées, insuffisance d'enseignants, éloignement qui pousse à l'abandon, pauvreté. Tels sont les principaux problèmes évoqués par les parents d'élèves et les enseignants rencontrés dans certaines localités de la moughataa d'Aleg.

Ce vendredi 14 février 2020, à l'école de Cham (Zeghlan), il n'y avait qu'une quarantaine d'élèves sur 68 inscrits en classe de 3AF. L'institutrice explique: « aujourd'hui est jour de récolte dans les champs de El Awja et de Nguentaan. Ils aident leurs parents et ça peut durer une semaine ».

Pour le jeune directeur de l'école, le problème est tout autre : deux des six classes sont hors d'usage. Elles ont été réalisées, il y a quelques années, dans le cadre du projet « éducation-formation » mais l'entrepreneur semble avoir joué à fond sur le financement pour faire plus de bénéfice. Résultat : le toit s'est affaissé et, lors d'une visite de routine, le directeur régional de l'enseignement a donné instruction de ne plus faire entrer les élèves dans ces salles qui constituent un réel danger.

Baba dit avoir vécu un calvaire dans la zone de « Bouraat », dans l'arrondissement de Maale, il y a vingt ans. Jeune enseignant, il avait débarqué, en 1996, dans cette localité dont le nom se confondait avec celui de la misère extrême, étant le ventre mou de ce qu'on appelle « le triangle de la pauvreté ». Aucun service de l'Etat. « Les gens luttent pour leur survie. Ils pensaient qu'accepter qu'un enfant aille à l'école diminue leur chance de réussir « l'exploit » de boire et de manger chaque jour des choses innommables ». Un riz sans viande ou du couscous mélangé avec de l'eau et un peu de sucre, parfois uniquement du sel ! Je peinais à leur faire comprendre que si les enfants apprennent, cette situation de misère pourrait changer », explique-t-il.

La « classe » était en banco, sans toit, couverte seulement par une tente de fortune et, évidemment, sans tables-bancs. « Je devais me servir du livre du maître et faire preuve d'ingéniosité pour faire durer, jusqu'à la fin de l'année, l'unique boîte de craie que j'avais », raconte Baba qui dirige aujourd'hui une école complète de six sections dans une localité située à moins de dix kilomètres d'Aleg.

A Bouraat, la situation a changé. Une école et un poste de santé ont été construits il y a quelques années pour favoriser le regroupement de citoyens (dont l'unique tort) est d'être nés pauvres. Les conditions de scolarisation des enfants ont changé mais pas le résultat : sans moyens de subsistance autres que la force de



Elèves de 3AF, école de Cham (Aleg).

leurs bras, les pères de familles continuent à penser que l'école est une « perte de temps » !

Meriyem mobilise son fils et sa fille, de 10 et 8 ans, pour l'aider dans son « jardin ». Ils n'iront à l'école que quand « ils auront le temps », dit-elle innocemment. Une manière de préciser, pour elle qui n'a jamais été à l'école, ce qui relève de l'utile (produire ce que l'on mange) et le « futile » (l'école). « De toute façon, même s'ils réussissent leur « concours » (mot dit en français), il est impensable que je laisse ma fille aller au « collège » (encore en Français) dans une ville où elle n'a personne », précise Meriyem. « Si tu veux nous aider, toi le journaliste, dis aux autorités que nous manquons d'eau et de « courah » (électricité) et que « risou » (réseau) n'arrive pas jusqu'à nous ».

Sous capacité au niveau du secondaire
« L'éducation est le problème numéro un pour nous », raconte Aboubecrine D., professeur à la veille de la retraite. Imaginez que, malgré le

développement remarquable de la ville, nous n'avons qu'un seul établissement d'enseignement secondaire. Nous avons bataillé ferme, en 2012, pour un collège mais il n'existe que de nom. Pas de locaux propres. Les classes sont éparpillées entre les écoles primaires de la ville. Certains élèves venant des villages environnants (Carrefour, Dar Naim, Taiba) sont obligés d'abandonner parce qu'ils ne peuvent pas parcourir de longues distances, le matin, et rentrer chez eux à 17 heures » !

Alioun Ould Mohamed, enseignant de son état, et président de l'Association des parents d'élèves à Aleg, dresse le tableau sombre de l'éducation à Aleg : « imaginez une agglomération de 27.000 habitants, avec un seul lycée ! Il y a un collège théoriquement créé en 2012 mais jusqu'à présent, il ne dispose pas de local ! Ses élèves sont dispersés entre deux écoles primaires (3 et 8) dans des conditions difficiles à imaginer : monter à 13 heures et descendre à 18

heures ! L'école 8 n'a ni eau ni électricité ; elle traîne des arriérés de 10.000 MRU et quand notre association a voulu collecter cette somme pour payer la SNDE, la direction régionale de l'enseignement (DREN) a freiné notre élan ». Rencontré à la mairie où il venait s'entretenir avec le maire adjoint de cette situation, Alioune Ould Mohamed dresse le topo désolant de l'éducation à Aleg, espérant que son message arrive jusqu'aux plus hautes autorités du pays dont l'enseignement est l'une des priorités : « la ville compte 7 écoles primaires dont certaines en état de délabrement avancé (écoles 1 et 4). Il y a 7 autres écoles dans les villages environnants (Dar Naim 1 et 2, Goural, Lehleywa, Taiba, Elb Jmel, Carrefour, Baghdad). Quatorze écoles qui « ravitaillent », chaque année, un lycée qui abrite également, depuis 2016, le collège d'excellence, alors que le collège technique (ouvert également au lycée) a fini par être transféré au Centre de formation technique et

professionnel. Cette « sous capacité scolaire », au niveau du Secondaire, n'a, par exemple, rien à voir avec une villanerie comme Kaédi, qui dispose de 2 lycées (1 et 2), de 4 collèges (1 et 2, Wandama et Tinzah), d'un lycée pilote et d'un lycée d'excellence », souligne avec amertume le président de l'Association des parents d'élèves d'Aleg qui ajoute : « je vous épargne les problèmes de manque de tables-bancs et d'enseignants qui sont communs à plusieurs écoles du pays. »

Un taux de déperdition inquiétant. Le taux brut de scolarisation au primaire, pour l'ensemble de la wilaya, est de 70%. Il redescend à 46% seulement, quand il s'agit du taux net. Pour le secondaire, ces données sont de 23% et 18%, ce qui donne une idée précise du taux de déperdition considérable qui survient entre deux cycles essentiels dans la formation du jeune mauritanien.

Au niveau des moughataa, c'est Bababé qui est la plus touchée (avec un taux brut de scolarisation au primaire de 50%, et un taux net de 38%), alors qu'au secondaire les résultats sont seulement de 17% (taux brut) et 14% (taux net).

Alors que M'Bagne a le taux net de scolarisation le plus élevé au primaire (49%) et au secondaire (20%), c'est Aleg qui affiche le taux de déperdition le plus important passant d'un taux brut de scolarisation au primaire de 72% à un taux net de seulement 49%, soit la perte de 23 points !

Au niveau du secondaire, la « palme » de la déperdition revient à Bababé dont les taux sont les plus faibles au niveau des cinq départements de la wilaya, avec un taux brut de scolarisation au secondaire de 17% et un taux net de seulement 14%.



Classe abandonnée (école de Cham).

Hygiène de vie

L'hypoglycémie : qu'est-ce que c'est ?

Du point de vue de la médecine, les 3 critères suivants doivent être réunis chez un individu pour pouvoir affirmer qu'il est atteint d'hypoglycémie réactionnelle : des baisses d'énergie subites accompagnées de nervosité, de tremblements, d'une faim impérieuse ou d'autres symptômes ; une glycémie, ou « taux de sucre » dans le sang, inférieure à 3,5 millimoles par litre (mmol/l) au moment où les symptômes surviennent, la disparition des malaises après avoir pris du sucre, comme un bonbon ou un jus de fruits. Ces critères ont été établis dans les années 1930 par un chirurgien américain qui s'intéressait aux troubles du pancréas, le Dr Allen Whipple. Ils portent d'ailleurs le nom de triade de Whipple.



L'hypoglycémie réactionnelle est un sujet controversé. Plusieurs personnes considèrent souffrir d'hypoglycémie, mais ne répondent pas à tous ses critères. Par exemple, elles traversent régulièrement des moments de fatigue, de baisse d'énergie et de nervosité, mais leur glycémie demeure tout à fait normale. Ainsi, dans ces cas, le médecin ne peut conclure à de l'hypoglycémie.

On ne dispose d'aucune explication claire sur l'origine de ces « pseudo-hypoglycémies ». Un état de panique ou un excès de stress pourraient être en cause. Il se peut, en outre, que l'organisme de certaines personnes réagisse plus fortement à une baisse de glycémie.

En médecine, les « vraies » hypoglycémies - qui répondent aux 3 critères énoncés ci-haut - sont habituellement diagnostiquées chez des personnes at-

teintes d'intolérance au glucose (une étape préliminaire au diabète), de diabète ou d'une autre maladie du pancréas. Une chirurgie à l'estomac peut aussi causer une hypoglycémie, mais c'est plutôt rare. Cela dit, qu'il s'agisse d'une hypoglycémie véritable ou d'une « pseudo-hypoglycémie », les symptômes sont contrôlés et prévenus de la même façon, grâce notamment à divers changements dans les habitudes alimentaires.

Mieux comprendre la glycémie

Le glucose fournit aux organes leur principale source d'énergie. Il provient de la

digestion des sucres contenus dans les aliments. On les appelle hydrates de carbone, carbohydrates ou glucides. Les desserts, les fruits et les produits céréaliers (riz, pâtes et pains) en regorgent.

Une glycémie normale à jeun (c'est-à-dire après 8 heures sans manger), pour une personne non diabétique, se situe entre 3,5 mmol/l et 7,0 mmol/l. Après un repas, elle peut monter jusqu'à 7,8 mmol/l. Entre les repas, le corps doit veiller à ce qu'il y ait suffisamment de glucose en circulation dans le sang afin d'apporter une source d'énergie aux organes. C'est le foie qui fournit ce glucose, soit en le synthétisant,

soit en libérant le glucose qu'il emmagasine sous forme de glycogène. Les muscles renferment aussi du glycogène, mais celui-ci ne peut servir à rétablir une glycémie trop basse.

La glycémie est contrôlée par plusieurs hormones. L'insuline sécrétée après un repas fait baisser la glycémie, tandis que le glucagon, l'hormone de croissance, l'adrénaline et le cortisol la font monter. Toutes ces hormones sont finement ajustées pour que le taux de glucose circulant soit relativement constant, même en situation de jeûne.

Qui est touché ?

Les personnes qui souffrent d'hypoglycémie sont généralement des femmes dans la vingtaine ou la trentaine. Puisque cette affection n'est pas considérée comme une maladie, on ne possède pas de statistiques fiables sur le nombre de personnes atteintes.

Conséquences

La plupart du temps, l'hypoglycémie réactionnelle est légère et s'estompe spontanément ou après l'ingestion d'aliments qui fournissent du glucose à l'organisme. Il n'y a alors aucune conséquence grave.

Diagnostic

Une fois que la situation qui déclenche les symptômes est découverte, il se peut que le médecin demande au patient de mesurer sa glycémie avant et après une période symptomatique.

Les personnes qui ont à leur disposition un lecteur de glycémie (glucomètre) peuvent l'utiliser. Sinon, la prise de la glycémie se fait à l'aide d'un test sur papier buvard (Glucoval), offert dans certains laboratoires privés.

Si la glycémie est anormale, le médecin procède à un bilan de santé complet afin d'en trouver la cause. Lorsque le médecin soupçonne que la personne souffre d'une intolérance au glucose ou d'un diabète, d'autres tests de glycémie sont entrepris.

Symptômes

Les symptômes de l'hypoglycémie réactionnelle apparaissent le plus souvent de 1 à 4 heures après un repas.

Une baisse d'énergie soudaine. De la nervosité, de l'irritabilité et des tremblements.

Une pâleur du visage.

Des sueurs.

Un mal de tête.

Des palpitations.

Une faim impérieuse.

Un état de faiblesse.

Des étourdissements, de la somnolence.

Une incapacité à se concentrer et un discours incohérent.

Lorsque la crise survient la nuit, elle peut provoquer :

Des insomnies.

Des sueurs nocturnes.

Des cauchemars.

De la fatigue, de l'irritabilité et de la confusion au réveil.

Facteurs de risque

Une activité physique prolongée et trop intense.

Voici pourquoi vous devez toujours laver vos vêtements neufs avant de les porter !**Est-ce que vous lavez vos vêtements neufs avant de les porter ?**

La plupart des gens ont tendance à ignorer certaines règles d'hygiène (élémentaires) lorsqu'ils achètent de nouveaux vêtements... Et beaucoup oublient de les laver à la machine, avant de les porter. Un vêtement neuf n'est pas forcément un vêtement propre ! Découvrez les dangers qui planent sur votre santé si vous ne le faites pas.

Les vêtements neufs : potentiellement toxiques !

De nombreux experts spécialisés dans l'industrie du textile ne cessent de mettre en garde l'opinion sur les dangers liés aux substances chimiques utilisées pour fabriquer les vêtements que vous portez tous les jours. En effet, lorsqu'ils sont fabriqués en dehors des frontières de l'Union Européenne, les vêtements peuvent contenir des nonylphénols, des colorants azoïques, des biocides ou du formaldéhyde qui sont tous des substances potentiellement dangereuses pour notre santé. D'où l'importance de vérifier aussi la provenance des vêtements que vous achetez, très révélatrice des conditions de travail des salariés qui les fabriquent et des produits utilisés pour leur traitement. Quoi qu'il en soit et qu'elle que soit la provenance de vos vêtements, il faut les LAVER systématiquement avant de les porter, car bien que certaines substances chimiques soient interdites dans l'UE, elles peuvent néanmoins entrer dans la composition de certains vêtements bon marché.

Avez-vous déjà remarqué que certains vêtements, au moment où vous les achetez ont une odeur de peinture lorsque vous ôtez leur emballage ? Un signe très révélateur des produits chimiques utilisés pour les rendre si attrayants dans les magasins ! En effet, la plupart des matières chimiques utilisées sont destinées à leur donner plus de brillance et à faciliter leur repassage...

Pourquoi devez-vous toujours laver vos vêtements avant de les**porter ?**

De plus, quand vous achetez un vêtement, il faut savoir que de nombreuses mains l'ont manipulé lors du processus de fabrication et aussi dans les rayons où celui-ci était exposé avant d'atterrir sur votre corps !

D'après Donald Belsito, professeur de dermatologie à l'Université de Columbia, les poux sont une maladie infectieuse qui peut être transmise à travers les vêtements car ces bêtes peuvent rester en vie assez longtemps pour contaminer l'homme ! Celui-ci conseille de laver les vêtements deux fois avant de les porter.

Quels sont les dangers sur la peau des vêtements neufs ?

En fonction des vêtements que vous portez (en particulier immédiatement après les avoir achetés), certaines substances (colorants) peuvent entraîner des manifestations visibles telles que : réaction allergique, irritation (dans certains cas extrêmes des brûlures).

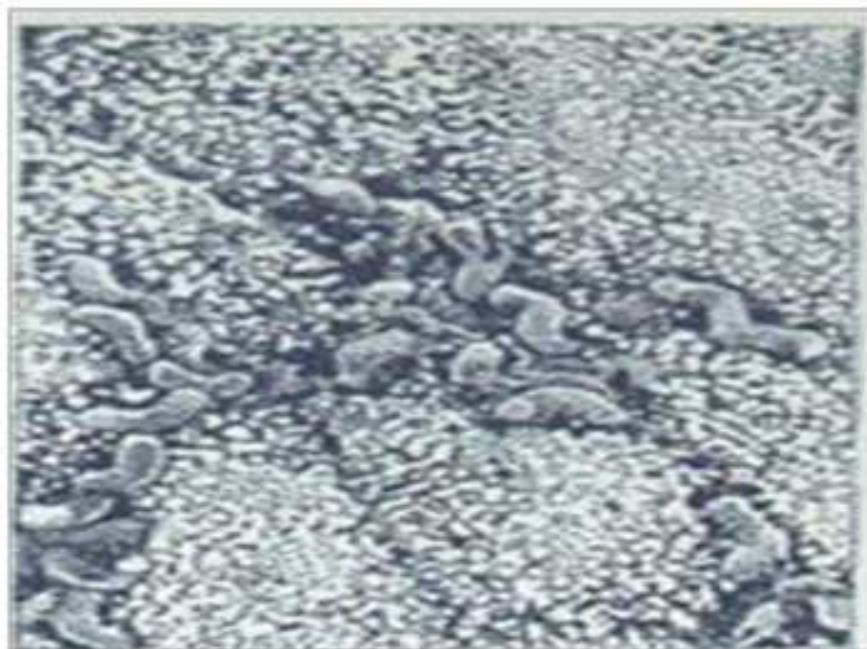
Selon la commission européenne, l'utilisation du colorant appelé «disperse-blue» est interdite dans l'Union Européenne, car potentiellement cancérigène chez l'homme. Certains composants comme les phtalates sont considérés comme des perturbateurs endocriniens...

Les substances chimiques les plus courantes que l'on trouve dans la composition des vêtements sont les résines formaldéhydes et d'autres colorants utilisés dans leur fabrication, qui peuvent avoir des effets dangereux sur la peau. Lorsqu'il s'agit de pull, de chemise ou de T-shirt, le contact à même la peau peut aggraver la réaction cutanée.

Quels sont les effets des résines formaldéhydes sur la peau ?

Une irritation cutanée, une allergie, un eczéma, dermatite de contact (réaction inflammatoire), etc. Il est par conséquent fortement recommandé de laver vos vêtements avant de les porter, qu'elle que soit leur composition, pour prévenir ce genre de désagrément.

Helicobacter pylori et l'ulcère d'estomac



Helicobacter pylori est une bactérie dont la structure externe est hélicoïdale (d'où son nom « Helicobacter »), munie de flagelles, et qui infecte la muqueuse gastrique. 80 % des ulcères gastro-duodénaux sont causés par des infections de *H. pylori*, même si, chez la plupart des humains infectés, la maladie reste asymptomatique. *H. pylori* est une bactérie très commune (trouvée chez 50 % des humains). Elle vit exclusivement dans l'estomac humain et est la seule bactérie connue pouvant survivre dans un environnement aussi acide. Son enveloppe hélicoïdale pourrait l'aider à se visser dans la paroi stomacale afin de la coloniser et d'y persister.

En 1875, des scientifiques allemands découvrirent une bactérie hélicoïdale dans des estomacs humains. Celle-ci ne pouvant être cultivée, les recherches la concernant furent finalement abandonnées.

Cette bactérie fut redécouverte en 1982 par deux chercheurs australiens, J. Robin Warren (pathologiste) et Barry J. Marshall (gastroentérologue), qui isolaient et cultivaient des organismes à partir d'estomacs humains. Dans leur publication originale, Warren et Marshall soutinrent que la plupart des ulcères stomacaux et gastriques étaient causés par une infection de cette bactérie, et non par le stress ou la nourriture épicée, comme on le pensait auparavant. Cette découverte leur valut le prix Nobel de physiologie et de médecine 2005.

Certains pensent que la communauté médicale mit du temps avant de reconnaître le rôle de cette bactérie dans les ulcères gastriques, pensant qu'aucune bactérie ne pouvait survivre bien longtemps dans l'environnement acide de l'estomac. Après que des études complémentaires eurent été réalisées, dont celle durant laquelle Marshall ingurgita un tube à essai de *H. pylori*, contracta une gastrite (il n'eut pas la patience d'attendre le développement d'un ulcère) et se soigna avec des antibiotiques (satisfaisant de ce fait 3 des 4 postulats de Robert Koch), la communauté médicale commença à changer d'avis. En 1994, le National Institutes of Health publia un texte soutenant que la plupart des ulcères gastriques récurrents étaient causés par *H. pylori*, et recommandait que des antibiotiques soient inclus dans le traitement.

Avant que soit reconnu le rôle de cette bactérie, les ulcères stomacaux étaient habituellement soignés par des médicaments qui neutralisaient l'acidité stomacale, ou diminuaient sa production. Malgré le fait que cette technique donnait de bons résultats, les ulcères réapparaissaient très souvent. Un médicament classiquement utilisé était le subsalicylate de bismuth. Il fonctionnait assez bien, mais fut finalement abandonné, son mécanisme d'action étant inconnu, et le bismuth étant un métal toxique. Il semble maintenant plausible que le sel de bismuth fonctionnait comme un toxique tuant les

bactéries (antibiotique). La plupart des ulcères sont maintenant efficacement traités par des antibiotiques ciblant *H. pylori*.

Cette bactérie fut initialement appelée *Campylobacter pyloridis*, puis *C. pylori* (après correction grammaticale latine). Finalement, après que le séquençage de son ADN eut montré que la bactérie n'appartenait pas au genre *Campylobacter*, elle fut placée dans un nouveau genre : *Helicobacter*. Le nom *pylori* tire son origine du latin « pylorus », qui signifie « gardien de l'ouverture », et qui fait référence à l'ouverture circulaire (pylore) menant de l'estomac au duodénum.

Alors que *H. pylori* reste la seule espèce connue capable de coloniser l'estomac humain, d'autres espèces de *Helicobacter* ont été identifiées chez d'autres mammifères, ainsi que chez certains oiseaux.

Une autre équipe de chercheurs a montré qu'*Helicobacter pylori* était déjà présente dans l'estomac d'environ la moitié des *Homo sapiens* il y a 58 000 ans dans la souche africaine, avant les grandes migrations des êtres humains vers l'Asie et l'Europe. Ces chercheurs ont en effet observé que la diversité génétique de *H. pylori* diminue lorsque l'on s'éloigne de l'Afrique de l'est, de la même façon que dans la lignée humaine, et que la bactérie semble avoir migré en dehors de l'Afrique vers -58 000.

Existence de mécanismes de compensation chez les sujets porteurs de lésions Alzheimer

L'étude INSIGHT montre l'existence de mécanismes de compensation chez les sujets porteurs de lésions de la maladie d'Alzheimer pour maintenir leurs performances intellectuelles et mnésiques

L'étude INSIGHT-preAD, dirigée par le Pr Bruno Dubois et menée par des équipes AP-HP, Inserm, CNRS et Sorbonne Université au sein de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM) et de l'Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer (IM2A), à l'Hôpital Pitié Salpêtrière AP-HP, en collaboration avec la cohorte MEMENTO, vise à observer chez des sujets âgés de plus de 70 ans, bien portants et sans trouble cognitif, les facteurs de développement de la maladie d'Alzheimer. Promue par l'Inserm, cette étude montre, à 30 mois de suivi, que la présence de lésions amyloïdes (lé-

sions Alzheimer) n'a pas d'impact sur la cognition et le comportement des sujets qui en sont porteurs. Ses résultats, publiés le 28 février 2018 dans la revue *Lancet neurology*, suggèrent l'existence de mécanismes de compensation chez les sujets porteurs de ces lésions.

Les médicaments actuellement en développement dans le traitement de la maladie d'Alzheimer montrent une efficacité significative sur les lésions cérébrales des patients, sans toutefois réduire de manière conjointe les symptômes. Les essais thérapeutiques seraient ainsi réalisés trop tardivement, chez des patients trop avancés dans la maladie. D'où l'idée de tester l'efficacité des traitements de façon plus précoce, c'est-à-dire au début ou avant même l'apparition des symptômes chez des patients porteurs de lésions cérébrales de la maladie d'Alzheimer. Ce qui nécessite de bien comprendre les marqueurs de la progression de la maladie à son stade pré-clinique. L'étude INSIGHT-preAD (pour "INVeStIGation of Alzheimer's Predictors in subjective memory complainers - Pre Alzheimer's disease"), pilotée par le Pr Bruno Dubois, directeur du centre des maladies cognitives et comportementales de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP et professeur de neurologie à Sorbonne Université, vise à identifier ces facteurs de développement. Elle s'appuie sur le suivi longitudinal (dans le temps) d'une cohorte active, lancée en mai 2013 à la Pitié-Salpêtrière AP-HP, de 318 patients volontaires âgés de plus de 70 ans, avec une plainte de mémoire subjective mais dont les performances cognitives et mnésiques sont normales.

Les participants ont accepté au départ que l'on détermine la présence ou non de lésions de la maladie d'Alzheimer (lésions dites « amyloïdes ») dans leur cerveau grâce à un examen d'imagerie. 28% d'entre eux étaient porteurs de lésions même s'ils n'en présentaient à ce stade aucun facteur. A leur entrée dans l'étude INSIGHT-preAD, aucune différence n'était observée entre les sujets amyloïdes positifs et amyloïdes négatifs dans les tests cognitifs (mémoire, langage, orientation), fonctionnels et comportementaux. Aucune différence n'était observée entre les sous-groupes dans l'intensité de la plainte de mémoire, ni en

neuro-imagerie structurelle (IRM) ou métabolique (PET-FDG).

L'étude INSIGHT-preAD prévoyait ensuite un suivi avec bilan neuropsychologique, électroencéphalogramme et actigraphie tous les ans, ainsi que des prélèvements sanguins (pour la recherche de biomarqueurs) et des examens de neuro-imagerie (IRM, PET-FDG et PET-amyloïde) tous les deux ans.

Les équipes ont analysé l'ensemble des données recueillies au démarrage de l'étude et à deux ans, en plus d'une évaluation clinique des sujets volontaires à 30 mois de suivi. Elles n'ont pas noté de changement significatif entre les sujets amyloïdes positifs et ceux négatifs pour l'ensemble des marqueurs (comportementaux, cognitifs, fonctionnels) observés ainsi qu'en neuro-imagerie. En revanche, l'électroencéphalogramme montrait chez les patients porteurs de lésions une modification de l'activité électrique des régions antérieures de leur cerveau, notamment frontales, pour un maintien de leurs performances intellectuelles et mnésiques. A deux ans et demi de suivi, seuls quatre sujets ont progressé vers la maladie d'Alzheimer. A leur entrée dans l'étude, ces patients présentaient des facteurs prédictifs, comme un âge plus avancé, une concentration de lésions amyloïdes plus élevée et un volume hippocampique diminué.

Ces résultats montrent ainsi que la présence de lésions amyloïdes cérébrales ne s'accompagne pas de modifications cognitives, morphologiques ou fonctionnelles chez les patients porteurs de ces lésions. Ils suggèrent l'existence de mécanismes de compensation confortés par les modifications électro-encéphalographiques observées.

La progression vers la maladie d'Alzheimer de ces patients âgés en moyenne de 76 ans est donc faible, ce qui témoigne d'une réserve cognitive importante pour ce type de population. Poursuivre ce suivi est donc nécessaire pour déterminer si ce constat se vérifie toujours après une plus longue période.

Une collision catastrophique à l'origine de la comète Tchour

Les comètes composées de deux lobes, comme « Tchour » visitée par la sonde Rosetta, sont le produit de la ré-accumulation de fragments générés lors de collisions destructrices entre deux comètes. Ces collisions pourraient aussi expliquer certaines structures mystérieuses observées sur Tchour. Cette découverte d'une équipe internationale coordonnée par Patrick Michel, chercheur CNRS au laboratoire Lagrange (CNRS/Observatoire de Nice-Sophia Antipolis (1)), sera publiée le 5 Mars 2018 dans *Nature Astronomy*. Depuis Giotto visitant la comète de Halley en 1986, quelques sondes spatiales ont permis d'approcher plusieurs noyaux de comètes. Or, la majorité d'entre eux sont apparus allongés voire formés de deux lobes, comme la célèbre « Tchour » ob-

servée de très près par la sonde Rosetta en 2014 et 2015. Les astronomes considèrent que cette forme étonnante s'explique par la jonction de deux anciennes comètes distinctes. Deux comètes forcément très peu denses et riches en éléments volatiles, donc évoluant très lentement, pour permettre un rapprochement en douceur et un contact qui ne les fasse pas exploser. Pour plusieurs raisons, il est supposé habituellement que ce type de rencontres en douceur ne se produit que dans les premières phases du Système solaire, il y a plus de 4 milliards d'années. Toutefois, un mystère demeure: comment des corps de la taille de Tchour et aussi fragiles, nés il y a si longtemps, ont-ils pu survivre jusqu'à nous, alors qu'ils sont soumis constamment aux collisions dans les régions où ils évoluent ?

Une équipe internationale, comprenant notamment un chercheur français du laboratoire Lagrange, propose aujourd'hui un tout autre scénario, grâce à des simulations numériques en partie effectuées sur le Mésocentre Sigamm de l'Observatoire de la Côte d'Azur. Celles-ci ont montré que lors d'une collision destructrice entre deux comètes, seule une faible partie de la matière est pulvérisée à haute vitesse, réduite à l'état de poussières. Mais à l'opposé du point d'impact, les matériaux riches en éléments volatiles peuvent résister, et être éjectés à des vitesses relatives suffisamment faibles pour s'attirer et se ré-accumuler en formant de nombreux petits corps, qui s'agglutinent à leur tour pour n'en former qu'un seul. Un processus qui ne prend que quelques jours, voire quelques heures ! Et la comète ainsi produite préserve une faible densité et sa richesse en substances volatiles, comme Tchour.

Ce phénomène serait possible même lors d'impacts à la vitesse d'1 km/s, typique dans la ceinture de Kuiper, l'anneau de comètes situé au-delà de Neptune d'où provient Tchour. Ce type de collisions entre comètes se produisant régulièrement, alors Tchour a pu naître à n'importe quel moment de l'histoire du Système solaire et pas forcément à ses débuts, comme cela semblait acquis, réglant le problème de sa survie pendant si longtemps.

Ce nouveau scénario permet également d'expliquer la présence de trous et de couches stratifiées observés sur Tchour: ceux-ci se seraient bâtis naturellement lors du processus de ré-accumulation, ou plus tard après sa formation.

Enfin, lors de la collision à l'origine de ce type de comètes, puisqu'aucune compaction ni échauffement significatifs ne se produisent, la composition primordiale est préservée: ces nouvelles comètes demeurent bien des objets primitifs. Même si Tchour s'est formée récemment, l'analyse de sa matière nous permet bel et bien de remonter aux origines du Système solaire.

ANNONCE

Avis d'Appel d'offres

(Procédure à enveloppe unique)

NOM DU PROJET: Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)/Ministère du Développement Rural

N° Don :0660

Nom du Marché: Construction en 4 lots de 15 aires d'abattage dans plusieurs wilayas.

1. Le Gouvernement de la République Islamique de a reçu un don de la l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements éligibles au titre du **Marché de construction en 4 lots de 15 aires d'abattage dans plusieurs wilayas.**

2. L'Unité de coordination du PRAPS sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de **construction en 4 lots distincts de 15 aires d'abattage dans plusieurs wilayas répartis comme suit:**

lot 1 - Construction de 3 aires d'abattage à Kobeni, Fassalla et Nbetek lahwach

lot 2 - Construction de 5 aires d'abattage a Maghta lahjar, Guerrou, Barbélo Boumeid et Tidjikdja

lot 3 - Construction de 5 aires d'abattage à Kaedi, Toufoundé Ciwé, Se-libabv, Ghabou et Wompou.

lot 4 - Construction de 2 aires d'abattage à Rkiz, Mederdra,

3. les délais d'exécution sont:

4. Lot 1 : 9 mois, lot 2 : 11 mois, lot 3 : 11 mois, et lot 4 : 8 mois.

5. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national spécifiées dans les **Directives relatives à la passation des marchés financés** par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, janvier 2011 actualisé en **2014**; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de l'Unité de coordination du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) à Nouakchott de 9H à 15H GMT les jours ouvrables l'adresse : Ilot K Lot N°: 217 ,Nouakchott, Boite postale: 2258, Mauritanie, Numéro de téléphone: 00 222 4525 12 66, Numéro de télécopie: 002224529 1043

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **Deux mille ouguiyas (2000 MRU)**. La méthode de paiement sera par versement au trésor public.

9. Les offres doivent demeurer valides 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 mars 2020 à 12H00 GMT. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres en toutes taxes seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 23 mars 2020 à l'adresse, heure et date ci-dessous:

Destinataire, Secrétaire Permanent de la Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural- Secteur Elevage.

**Immeuble du Ministère de l'Équipement
Commission des Marchés / MDR - Secteur Élevage
Secrétariat Permanent**

**Étage: 1^{er} étage
Ville: Nouakchott
Pays: Mauritanie**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de:

Lot 01 : **120.000 MRU** ,Lot 02 : **200.000 MRU** ,Lot 03 : **200.000 MRU** et Lot 04: **80.000 MRU**

12. Les exigences en matière de qualifications sont:

• Avoir effectué des travaux de construction durant les (03) trois dernières années (2019, 2018 et 2017) d'un montant financier moyen annuel correspondant au moins:

Lot 01: **9000000 MRU.**

Lot 02: **15000000 MRU.**

Lot 03: **15 000000 MRU.**

Lot 4: **6000000 MRU.**

Ces montants de travaux doivent être justifiés **Exclusivement** par des attestations établies par les maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre.

Pour se voir accepter ces attestations devront (i) mentionner le montant du marché et sa date de réalisation et être de livrées par des organismes publics ou parapublics ou tout autre organisme international.

• Avoir réalisé, durant les **cinq dernières années** (2019, 2018, 2017, 2016 et 2015).Pour chaque lot :au moins **DEUX (02)** projets de nature, de complexité technique et financière en tant que entreprise principale. Cette expérience devra être prouvée par des attestations confirmées par des maîtres d'ouvrages et les travaux devraient être **achevés au moins à 70%** .

• Proposer le personnel d'encadrement clé ci-après:

Pour le lot 1 :

- Un Directeur des travaux: ingénieur de Génie Civil (Bac+4 au moins ou équivalent) ayant au moins une expérience de 5 ans.

- 3 techniciens de suivi (pour chaque site) , titulaire au minimum d'un BT en génie civil ayant au moins 10 ans d'expérience.

Pour le lot 2 :

-Un Directeur des travaux: ingénieur de Génie Civil (Bac+4 au moins ou équivalent) ayant au moins une expérience de 5 ans.

- 5 techniciens de suivi (pour chaque site) , titulaire au minimum d'un BT genie civil ayant au moins 10 ans d'expérience.

Pour le lot 3 :

- Un Directeur des travaux: ingénieur de Génie Civil (Bac+4 au moins ou équivalent) ayant au moins une expérience de 5 ans.

- 5 techniciens de suivi (pour chaque site) titulaire au minimum d'un BT genie civil ayant au moins la ans d'expérience.

Pour le lot 4 :

- Un Directeur des travaux: ingénieur de Génie Civil (Bac+4 au moins ou équivalent) ayant au moins une expérience de 5 ans.

- 2 techniciens de suivi (pour chaque site), titulaire au minimum d'un BT genie civil ayant au moins 10 ans d'expérience.

Les CV et les diplômes doivent être fournis.

• Disposer pour chaque lot du matériel minimal demandé (Section III. Critères d'évaluation et de qualification) pour l'exécution des travaux (en propre, en location ou en leasing).

La preuve de la propriété du matériel roulant ou l'intention de le prendre en location (engagement de location signé, précisant le prix, le marché et la durée de location, etc.) doit être fournie dans l'offre

1. Fournir pour CHAQUE LOT une attestation bancaire justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement et/ou de facilité de crédit de :lot 01: **3.000 000 MRU** lot 02: **5.000 000 MRU**,Lot 03: **5.000 000 MRU** et lot 04: **2.000 000 MRU.**

**Idrissa Diarra
Coordonnateur du PRAPS MR**

UNAF/2020

Le tournoi féminin senior se poursuit

La sélection nationale féminine senior qui remplace ont déjà disputé deux matches contre la Tanzanie (le 14-2-2020) et la Tunisie, le 16-2-2020). Elle a perdu face à ces homologues, sur des scores de 7 à 0 contre la Tanzanie et 3-0 face aux Tunisiennes après un match qui a été difficile. Notre sélection nationale s'était bien battue du début à la fin.

Face aux Tanzaniennes s'était plus

difficiles mais, nos Mourabitounes ont monté beaucoup d'engagement. Hélas il fallait qu'il ait un vainqueur. Les deux prochaines rencontres qui opposeront notre sélection à celle de l'Algérie et à ses homologues du Maroc, verront des joueuses plus à même de se donner beaucoup plus que leurs premières sorties, avant la fin du Tournoi prévue le 23 février à Tunis.

Le Tournoi se déroule en mini

championnat. Le premier gagnera le Trophée.

Rappelons qu'en lice, il y a la Tunisie, l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Tanzanie.

Le Tournoi de l'Union Nord Africaine de Football est un tremplin pour un développement du football du continent.

Sidy-Brahim

UNAF 2020 / Dames

L'Algérie rate son entrée, la Tunisie se relance



Pour sa première sortie dans le tournoi de l'Union Nord Africaine de Football des féminines 2020, qui se déroule en Tunisie, l'équipe algérienne s'est inclinée face à la Tanzanie sur le score de (2 à 3) au stade de Kram, dans la banlieue de Tunis.

Après avoir été menées à la marque dès le quart d'heure de jeu, les algériennes parviennent à niveler le score cinq minutes plus tard, par l'intermédiaire d'Anissa DELIDJ, la sociétaire de Lille OSC pour son premier match avec la sélection.

Elle sera imitée par sa coéquipière Houria AFAK à la demi-heure de jeu, avant que la Tanzanie n'égalise, cette fois sur une erreur de la gardienne Kahina TAKNINT à la suite d'une sortie hasardeuse.

En seconde période, malgré quatre changements au sein de la sélection algérienne, les Tanzaniennes ont réussi le hold-up parfait dans les ultimes secondes de la partie.

Les algériennes regretteront les occasions qu'elles se sont procurées et devront se rattraper lors du prochain match face aux Mauritanaises.

Pour sa part, l'équipe tunisienne qui avait perdu lors de la première journée, s'est ressaisie pour le compte de la deuxième journée, en s'imposant (3-0) face à son homologue de Mauritanie.

Soumia Amiri (33'), Imane Mechara (48' sp) et Chaima Ben Mohamed (81') ont inscrit les trois buts des tunisiennes qui seront exemptes lors de la troisième journée prévue ce mardi alors que l'Algérie affrontera la Mauritanie à 11h00 et le Maroc défilera la Tanzanie à partir de 13h15.

Athlétisme

Armand Duplantis, le nouvel empereur de la perche

Une semaine après avoir battu le record du monde du saut à la perche, Armand Duplantis, a amélioré sa performance à Glasgow ce samedi 15 février. Le Suédois, âgé de seulement 20 ans, plane sur la discipline avec une barre à 6,18m. Et cela ne semble être que le début du règne de ce monstre insatiable.

Son prénom est Armand, mais on le surnomme « Mondo ». Un petit nom affectueux qui sonne bien et qui, en plus, sied à ravir au nouveau phénomène de l'athlétisme. Déjà, quand il sévissait chez les juniors, Armand Duplantis était quasi sans rival. Désormais, le Suédois domine la discipline au niveau mondial. En ce début d'année 2020, le perchiste écrase tout sur son passage.

Le 8 février, à Torun en Pologne, Armand Duplantis battait le record du monde de Renaud Lavillénie avec un saut réussi à 6,17m, soit un centimètre de mieux que le Français en 2014. Et samedi 15 février, le voilà qui récidive avec un saut à 6,18m à Glasgow dès son premier essai. « Mondo » a battu deux fois le record du monde en l'espace d'une semaine : et dire qu'avant cela, le record du monde de Renaud Lavillénie (6,16m) avait tenu six ans, et qu'avant cela encore, le record du monde de l'Ukrainien Sergueï Bubka (6,14m) avait tenu presque 20 ans !

Une légende en devenir, comme Bubka et Bolt

Après avoir franchi sa barre à 6,18m, sous les applaudissements du

public du meeting de Glasgow, Armand Duplantis a imité la célèbre pause d'un autre phénomène de précocité, celle du football français Kylian Mbappé. Son saut parfait laisse béat d'admiration. Le Suédois né à Lafayette en Louisiane (États-Unis) semble n'avoir aucune limite : il a passé 6,18m avec une aisance folle et, surtout, avec une large marge.

Sa performance laisse rêveur. De toute évidence, Armand Duplantis a tout pour battre plusieurs fois encore le record du monde et l'améliorer centimètre par centimètre, comme l'illustre Sergueï Bubka le fit pendant dix ans. Le perchiste avait amélioré le record du monde à 17 reprises entre 1984 et 1994, débutant son incroyable moisson à 5,85m pour terminer à 6,14m.

Ligue des champions

Retrouvailles entre Thomas Tuchel et le Borussia Dortmund



Le huitième de finale aller de la Ligue des champions entre le Borussia Dortmund et le Paris Saint-Germain mardi 18 février s'annonce comme un rendez-vous particulier pour Thomas Tuchel. L'actuel coach du PSG avait été limogé par le club de la Ruhr à l'issue de la saison 2016-2017. Thomas Tuchel a du pain sur la planche pour la reprise de la C1 en ce mois de février. Le technicien allemand doit faire oublier les trois éliminations consécutives du club parisien en huitièmes de finale de la Ligue des champions ces trois dernières saisons. De plus, le voilà face à Dortmund, un club qu'il avait quitté en très mauvais termes en 2017.

Thomas Tuchel à la place de Jürgen Klopp

« Le match aller n'a jamais été un problème », a déclaré Tuchel dans une longue interview au journal dominical allemand Welt-am-Sonntag. Quant à son retour dans l'enceinte de 82 000 places du club de la Ruhr, le coach parisien annonce : « J'ai décidé de ne pas me mettre au milieu de toute l'histoire, l'équipe n'a rien à voir là-dedans ». En 2015, Thomas Tuchel prenait la place de Jürgen Klopp, idole du Signal Iduna Park. Un challenge délicat que le jeune technicien allemand relève. Après 11 victoires consécutives pour ses 11 premiers matches officiels, le Borussia est à la deuxième place de la Bundesliga, derrière le Bayern Munich.

C'est à l'intersaison que les choses se gâtent entre Tuchel et sa direction. Il fait savoir que l'ossature de son groupe ne doit pas changer et que Mats Hummels, Ilkay Gündogan et Henrik Mkhitaryan doivent rester. Hummels est finalement cédé au Bayern Munich, Gündogan à Manchester City et Mkhitaryan à Manchester United. Pourtant, en mai 2016, le patron du club Hans-Joachim Watzke s'était montré rassurant excluant catégoriquement un départ de ces trois cadres.

Des relations toujours compliquées avec le Borussia

Entre Thomas Tuchel et Dortmund, les relations n'ont jamais été simples. Mais elles ont viré au cauchemar en avril 2017, après l'attentat contre le bus de l'équipe dans lequel se trouvait l'actuel entraîneur du PSG. Lors du quart de finale aller de Ligue des champions contre Monaco, le 11 avril, le bus des joueurs est l'objet d'une attaque. Le défenseur espagnol Marc Bartra est blessé

au poignet alors que les joueurs et l'entraîneur sont en état de choc. Les dirigeants des deux clubs, en accord avec l'UEFA, acceptent pourtant de reprogrammer le match dès le lendemain soir. Mais Tuchel n'est pas consulté. Officiellement, Tuchel ne voulait pas jouer le lendemain. Mais les versions divergent.

Dortmund perd 3-2 face aux Monégasques. Et Tuchel s'en prend ouvertement à ses dirigeants après la rencontre. Watzke, accusé d'avoir cédé aux intérêts financiers de l'UEFA, est ulcéré. Tuchel, lui, a le beau rôle, il fait preuve d'humanité en défendant ses joueurs.

Limogé pour manque de « loyauté » Quelques jours plus tard, Hans-Joachim Watzke admet « de graves divergences » avec Tuchel. Au moment du procès, l'entraîneur se livrera avec une phrase-choc : « La grosse divergence, c'est en fait que j'étais dans le bus et Aki (Watzke) non ». Lors de sa deuxième saison avec le Borussia, Tuchel termine troisième du Championnat, remporte la coupe d'Allemagne et s'arrête en quarts de finale de la C1. Mais l'ancien footballeur professionnel sera finalement limogé. Pour justifier le départ de l'entraîneur, Watzke avait évoqué dans un courrier aux supporters le manque de « confiance », de « respect » et de « loyauté » de la part de Tuchel qui avait aussi quitté Mayence (2009-2014), son club précédent, en très mauvais termes.

« Il (Tuchel) sera bien sûr accueilli amicalement lorsqu'il reviendra à Dortmund », avait assuré le directeur sportif du Borussia Michael Zorc au lendemain du tirage au sort des huitièmes de finale de Ligue des champions. Neymar, qui a manqué les quatre derniers matches du Paris Saint-Germain en raison d'une blessure aux côtes, fait partie du groupe de joueurs retenus pour affronter Dortmund. Outre le Brésilien, Kylian Mbappé, Thomas Meunier, Presnel Kimpembe, Layvin Kurzawa ou encore Pablo Sarabia, également absents du déplacement à Amiens en Ligue 1 samedi 15 février (match nul, 4-4), font aussi partie du voyage en Allemagne. Au contraire de Leandro Paredes et Eric-Maxim Choupo-Moting, restés à Paris. La saison dernière, le Neymar n'avait pas pu jouer les huitièmes de finale de Ligue des champions avec Paris en raison d'une grave blessure au pied droit.